

UFOLEP

# LES ENJEUX DE L'ÉLABORATION D'UN OBSERVATOIRE DES PRATIQUES SPORTIVES

Proposer une autre idée du sport, tel est l'objectif poursuivi depuis longtemps par l'UFOLEP. La preuve par l'observation des pratiques sportives.



AUTEUR

Sabine Chavinier

Centre de droit et d'économie du sport

AUTEUR

Jean-Jacques Gouguet

Centre de droit et d'économie du sport



thétique, de culture, de convivialité que de performance. Ces deux visions du sport sont radicalement différentes et il est toujours ambigu de les englober sous la même appellation générale.

## L'IDENTITÉ DE L'UFOLEP

Dès sa création, en 1928, l'UFOLEP a opté pour la promotion d'un sport au service de l'éducation populaire. Plus de quatre-vingts ans après, c'est toujours le potentiel éducatif de la pratique sportive que ces militants veulent développer pour répondre aux enjeux sociétaux. Cependant, entre cette volonté et les mises en œuvre pratiques au sein des dix mille associations, des décalages peuvent se manifester. Afin de mieux mesurer les traductions concrètes de cette ambition fondatrice de proposer une autre

idée du sport, un projet d'observatoire des pratiques a vu le jour. Un des objectifs des commanditaires est ainsi de mettre en évidence les spécificités de l'UFOLEP vis-à-vis du reste du mouvement sportif. L'étude des différents documents relatifs à l'histoire de l'UFOLEP<sup>2</sup> mais également des stratégies élaborées lors de l'établissement des projets fédéraux nationaux<sup>3</sup> permet de sélectionner deux entrées principales pour qualifier l'identité de l'UFOLEP : le sport comme outil d'éducation et l'accès au sport pour tous.

La conception du sport défendue par l'UFOLEP<sup>1</sup> s'inscrit dans le débat toujours actuel relatif à la définition du sport. Pour les uns, le sport marchandise devient de plus en plus une activité économique comme une autre et obéit à une logique de marché. Pour les autres, le sport authentique (humain, durable) regroupe des pratiquants qui se préoccupent plus de plaisir, d'es-

## LE SPORT COMME OUTIL D'ÉDUCATION

Au-delà de la compétition, l'observatoire va collecter l'information permettant de vérifier si l'UFOLEP met bien en pratique une « autre idée du sport ». Cela peut se faire en deux étapes. Dans la première, il s'agit d'établir le degré de spécificité des pratiques à l'UFOLEP. Trois éléments permettent de faire émerger

1. Union française des œuvres laïques d'éducation physique.

2. *En Jeu*, janvier-février 2008, dossier « Il était une fois l'UFOLEP », pp. 9-16 et brochure réalisée par le cercle de mémoire de l'UFOLEP et de l'USEP, « Mémoire de militant », 2007, 92 pages.

3. Depuis 2001, cette fédération affinitaire multisport réfléchit méthodiquement à son propre développement et élabore, sur la base des valeurs qu'elle défend, des plans nationaux de développement (PND)

ayant vocation à se décliner au niveau régional et départemental. Le troisième PND couvre la période 2009-2013.

■ Une identité définie par deux axes principaux : le sport comme outil d'éducation et l'accès au sport pour tous.

“ Dès sa création, en 1928, l'UFOLEP a opté pour la promotion d'un sport au service de l'éducation populaire. Plus de quatre-vingts ans après, c'est toujours le potentiel éducatif de la pratique sportive que ces militants veulent développer pour répondre aux enjeux sociétaux. ”

de telles spécificités : le type de disciplines pratiquées<sup>4</sup>, les modalités de pratiques (compétition ou non)<sup>5</sup>, le profil des adhérents<sup>6</sup>. Des indices de spécificités peuvent être calculés pour voir si l'UFOLEP se distingue significativement de ce qui se passe dans les autres fédérations ou par rapport à une moyenne nationale.

La seconde étape vise à vérifier si l'UFOLEP donne des réponses aux grandes problématiques sociétales actuelles. Trois entrées ont été retenues : la santé, la citoyenneté, l'environnement et le développement durable. Ce sont trois problématiques majeures qui anticipent certainement les grands débats à venir sur le type de société à promouvoir pour nous et pour nos enfants dans une optique de soutenabilité. Il commence à être reconnu que nos modèles de production et de consommation actuels ne sont pas compatibles avec la reproductibilité à long terme de la planète (empreinte écologique). Il va falloir inventer de nouveaux modèles éco-compatibles, ce qui signifie impulser de nouveaux comportements et de nouvelles valeurs. Le sport peut être un outil d'éducation pour permettre une telle mutation radicale et c'est un défi tout à fait dans la ligne de la philosophie de l'UFOLEP.

## L'ACCÈS AU SPORT POUR TOUS

À l'avenir, un risque existe de voir des pans entiers de la société marginalisés par rapport aux pratiques sportives, faute d'être solvables. C'est un enjeu considérable qui fait partie de l'identité de l'UFOLEP. Cette fédération s'efforce de mettre le sport au service de la réduction de la fracture sociale qui s'annonce. Trois entrées ont été sélectionnées.

Aussi s'agit-il tout d'abord de repérer quels sont les nouveaux publics. Au-delà des jeunes qui ont été intégrés dans l'approche de la citoyenneté, nous en retenons quatre : les familles, les seniors, les handicapés, les femmes. Là encore des indices de spécificités peuvent être calculés pour vérifier si l'UFOLEP se

distingue des autres fédérations dans les tentatives de prise en charge de ces catégories sociales.

Il faut ensuite faire le point sur les nouvelles structures qui se mettent en place à l'UFOLEP : écoles de sport, centres de loisirs, associations labellisées. Ces structures de qualité sont garantes de la transmission des valeurs fédérales et tout particulièrement des écoles de sport qui permettent d'éduquer très tôt les enfants au sport autrement. L'observatoire permettra de suivre l'évolution de la diffusion de ces nouvelles structures aux différents échelons géographiques.

Il faut, enfin, caractériser ce qui constitue un point fort de l'identité de l'UFOLEP en termes d'accessibilité aux pratiques. Plus concrètement, ses manifestations ouvertes à tous dans des disciplines très populaires (randonnée, VTT, cyclotourisme...) et ses interventions en milieux spécifiques (prisons, écoles, maisons de retraite, instituts médico-éducatifs, etc.) constituent la véritable originalité de l'UFOLEP et un enjeu fondamental pour son image de marque. Toutefois, des solutions doivent être étudiées pour collecter au mieux de telles données, prioritaires dans la définition de l'identité fédérale.

## LE TRAITEMENT DE L'INFORMATION

### TYPOLOGIE DE L'INFORMATION

L'un des éléments essentiels de la construction d'un observatoire est la disponibilité des données. Dans un souci d'opérationnalité rapide, on pourrait même en faire un critère de base : ne seraient alors prises en compte que les données disponibles immédiatement. Pour éviter de limiter de la sorte les ambitions de ●●●

4. L'UFOLEP propose la pratique de plus d'une centaine d'activités physiques et sportives.

5. Dans une optique de loisir, il est néanmoins possible de participer à des championnats de niveau départemental à national. Le calendrier des compétitions nationales comprenait en 2009, 65 dates.

6. 400 000 personnes sont adhérentes à cette fédération, agréée par le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative et membre du Comité national olympique et sportif français.

●●● l'observatoire, il s'agit de collecter des informations au degré de disponibilité variable : disponibilité immédiate (via des procédures automatisées) ou disponibilité après traitement (via les opérations de collecte des services centraux) voire de produire les données (par le biais d'enquêtes *ad hoc*).

Une observation cependant : les données disponibles ne répondent pas nécessairement aux exigences de l'observatoire. En fonction du statut de l'information, des traitements particuliers doivent lui être appliqués. L'information disponible immédiatement doit être testée par rapport à son degré de fiabilité, d'homogénéité, de qualité. L'information à disponibilité non immédiate est dispersée entre un grand nombre d'acteurs ou de services dont la mobilisation pèse sur leur temps de travail. Elle représente en outre un enjeu pour la pérennisation de son obtention. De plus, l'information non disponible coûte cher à collecter. Cela implique des choix politiques. Il est ainsi nécessaire de savoir, en fonction de priorités, quel type d'information doit être collecté et, aussi, de décider jusqu'où aller dans la sophistication de la collecte, ce qui conditionne l'élaboration des questionnaires. Ces choix ont des conséquences sur la possibilité de construire des indicateurs.

### DIFFICULTÉS DE COLLECTE DE L'INFORMATION

#### Affligue : un potentiel à mettre au service de l'observation

La Ligue de l'Enseignement, à laquelle est rattachée l'UFOLEP, possède un logiciel, Affligue, dédié aux procédures de prise de licence et d'affiliation. Dans ce cadre, la collecte est personnalisée avec des formulaires à l'attention des personnes physiques (les adhérents) et des personnes morales (les associations).

Lorsque les adhérents réalisent les démarches d'inscription à une fédération sportive, ils renseignent avec exactitude la rubrique concernant leur état civil. En revanche, seulement un tiers d'entre eux jugent utile d'indiquer leur profession. Ces réponses sont recueillies dans le cadre d'un champ libre, le secrétariat de la délégation départementale se chargeant ensuite de les codifier. Au-delà du biais représenté par un intermédiaire, le choix de douze catégories complique la comparaison avec les données nationales (INSEE) réparties en huit codes... Pour ce qui est de la pratique sportive, il est possible d'indiquer cinq activités. Il est considéré que la première spécifiée correspond à l'activité principale, les suivantes étant secondaires. Cependant, ni les modalités de pratique (compétition ou pas), ni le volume ou la fréquence de pratique ne sont précisés. Enfin, les usagers occa-

sionnels des services de l'UFOLEP (manifestations / interventions ponctuelles) ne sont pas quantifiés.

Pour ce qui est des associations, le préremplissage des données fournies les années précédentes facilite certes le travail des bénévoles, mais il les incite peu à actualiser les informations au regard de l'évolution de leur structure. Si une attention particulière est portée aux champs impactant le montant des cotisations d'assurance, cet enjeu sous-jacent induit certains biais... Le service assurance de la Ligue de l'Enseignement (APAC) semble dénoncer quelques écarts entre les déclarations des associations et la réalité du terrain. Plusieurs champs présentent en outre des problèmes d'interprétation, que ce soit au niveau du vocabulaire (« administrateurs », « bénévoles », « salariés », « détachés », « mis à disposition ») ou des modes de calculs (équivalent temps plein). Ces approximations biaisent l'exploitation qui peut être faite de ces données.

#### Services centraux : une manne de données à organiser

Dans la structuration fédérale, l'échelon national joue un rôle centralisateur. À ce titre, il a vocation à recenser un grand nombre d'informations émanant de ses organes déconcentrés aux niveaux régionaux et départementaux. Les différents services composant le siège social de l'UFOLEP collectent des données en fonction de leur mission principale : « vie sportive », « développement », « formation », « communication », etc.

Deux types de sources alimentent ces bases de données. La première revêt un caractère obligatoire. Par exemple, dans les conventions qui lient les échelons nationaux et départementaux, des documents tels que les budgets ou les statuts doivent être communiqués. C'est la constitution de ces dossiers administratifs qui conditionne les versements financiers du national vers le local. Des procédures similaires existent dans le cadre de demandes de label ou de réponses à des appels à projets. L'information est alors fournie dans une optique particulière, en attente d'une contrepartie. La deuxième source de données est constituée par les différentes sollicitations des services centraux. Ces derniers lancent régulièrement des enquêtes afin de mieux percevoir la réalité du terrain sur des thématiques représentant des enjeux de développement (emploi, sport et handicap, développement durable, etc.). Ils s'efforcent également de réunir des informations sur les outils de communication (plaquettes, sites Internet, newsletters, etc.), de tenir à jour un répertoire des militants, etc. L'obtention de ces éléments est plus délicate.

---

“ Le premier enjeu d'un observatoire des pratiques est avant tout de **construire des indicateurs quantitatifs** pour exprimer du qualitatif. ”

L'UFOLEP C'EST :

**400 000** adhérents

**10 000** associations sur l'ensemble du territoire

**100** activités sportives fédérées

Elle repose uniquement sur la bonne volonté des personnes ressources locales, souvent bénévoles et accaparées par la gestion quotidienne de leur association.

Dans leur ensemble, ces collectes poursuivant d'autres buts que ceux de l'observatoire, une analyse des documents est nécessaire pour juger de leur fiabilité mais également de leur pérennité et des possibilités de construction des indicateurs sur cette base.

### Des enquêtes complémentaires pour combler les manques

Afin de combler les manques ainsi identifiés, et de répondre aux objectifs fixés par l'observatoire, une enquête *ad hoc* a été conçue. Elle se compose de deux pans.

Le premier s'intéresse à la délégation départementale en tant qu'entité intermédiaire clé entre le local et le national. Un questionnaire, adressé au permanent de la structure, permet de quantifier les effectifs participant aux différentes offres, les actions impulsées par la délégation départementale ainsi que les ressources matérielles, humaines et financières mobilisées. Il est possible, en outre, de qualifier les relations entretenues par cet échelon avec les différents interlocuteurs de la pyramide fédérale, le mouvement sportif et les partenaires privés et publics. Ce questionnaire est complété par une annexe portant sur les ressources humaines bénévoles et salariées de l'échelon départemental. L'objectif est de quantifier l'investissement fourni (fréquence, volume horaire, etc.) et de qualifier la répartition des missions (direction, encadrement sportif, logistique, secrétariat). Enfin, le délégué départemental est incité à donner son avis sur le portrait territorial réalisé à partir des données Affiligue. Ce regard permet de rectifier les éventuels biais induits par ce mode de collecte.

En complément, une enquête est transmise, par l'intermédiaire des clubs, aux organisateurs et participants de manifestations. Ces deux questionnaires permettent d'avoir un regard croisé sur cette offre typique de l'UFOLEP qui échappait jusqu'alors aux procédures d'observation. Auprès des participants sont recueillis leurs caractéristiques sociodémographiques classiques, un descriptif de leur pratique sportive ainsi qu'un ressenti sur la manifestation. Ils sont également interrogés sur leur rapport à l'UFOLEP. Aux organisateurs sont demandés une présentation globale, une rapide historique et une description concrète de la manifestation. Il s'agit à la fois de mieux percevoir les modalités d'organisation et les caractéristiques de l'association porteuse du projet.

Les bénévoles et les pratiquants concernés par ces enquêtes, complémentaires et facultatives, s'avèrent plus ou moins investis et mobilisés par l'enjeu de l'observatoire. Le principal obstacle à l'exploitation de ces questionnaires serait un taux de réponse trop peu représentatif.

### CHOIX DES INDICATEURS

Pour synthétiser l'information, on peut envisager des indicateurs plus ou moins sophistiqués. Nous avons opté pour des indicateurs très simples ; ils posent néanmoins un certain nombre de problèmes quant à leur définition. Pour ce qui est de la densité, c'est par exemple le choix du dénominateur qui doit être discuté. S'intéresse-t-on à une comparaison à la population totale, aux licenciés, aux pratiquants ou encore au nombre de clubs ? Est-il plus pertinent de se concentrer sur un calcul à l'intérieur de l'UFOLEP ou bien mieux vaut-il prendre en compte les données émanant d'autres fédérations ? Pour ce qui est des indices de spécificités, c'est le choix d'un espace pertinent d'étude et d'un espace de référence qui importe. Cela peut donner naissance à de multiples combinaisons. Par exemple, dans le cas d'une intercommunalité, on peut calculer ces coefficients en référence au département, à la région ou à la nation. La dernière illustration a trait aux taux d'évolution. Plusieurs écritures de ce type de taux sont envisageables : taux de variation d'une année sur l'autre, taux de variation par rapport à une année de référence ou encore taux de variation avant et après un événement donné (une politique incitative nationale par exemple). Ponctuellement, pour des cas particuliers, on peut calculer des taux de *turn-over*, de renouvellement, de concentration. Les choix sont multiples et, par leur manière de rendre compte de l'information collectée, ils contribuent largement à l'intérêt de la démarche d'observation pour les décideurs nationaux comme pour les acteurs locaux.

Sur une problématique telle que l'identité, le premier enjeu d'un observatoire des pratiques est avant tout de construire des indicateurs quantitatifs pour exprimer du qualitatif. Quels sont les éléments les plus pertinents pour refléter les spécificités identitaires et répondre aux attentes du commanditaire qui s'interroge sur son aptitude à respecter son but statutaire ? Dans le cas d'une organisation multisport, fonctionnant depuis plusieurs décennies et maillant ainsi le territoire métropolitain et outremer, la diversité des situations de terrain impose une réflexion approfondie quant au vocabulaire et aux formulations adoptées. Il s'agit à la fois d'être en phase avec le plus grand nombre de situations concrètes de terrain et de collecter des informations pouvant être agrégées afin de rendre compte de la globalité du mouvement fédéral. Quels que soient les efforts faits en ce sens, les caractéristiques territoriales ne peuvent être gommées. Sensibles à cette dimension majeure de leur réseau, les commanditaires ont ainsi souhaité le développement d'un second pan d'observation centré sur le territoire. Dans cette perspective, la collecte et le traitement d'informations complémentaires ont été décidés pour compléter la conception sectorielle de l'observatoire. ■